

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (frais de poste non compris)...L 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 1 OCTOBRE 1850.

No. 3.

CANADA.

ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE.

HISTORIQUE DES CURES

DU

DIOCESE DE MONTREAL,

1850.

(PAR J. VIGER, ECR.)

PAROISSE DE CHAMBLY.

CURES ET DESSERVANTS.

- 1°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 22 Nov. 1706 au 21 mai 1707.
- 2°.—R. P. Bonaventure Eyston, Réc. — Du 17 juillet 1707 au 31 janv. 1708.
- Note. Il se disait "Aumônier des troupes du Fort de Chambly" et signait "Réc. et Missionnaire de Chambly."
- 3°.—R. P. Jean Capistran Chevreau (non Chevreau) Réc. — Du 31 Janv. 1708 au 23 févr. 1711.
- 4°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 23 févr. au 24 Nov. 1711. — (V. N° 1, plus haut.)
- 5°.—M. Jean Guschier, Ptre. Sulpicien. — Du 24 Nov. au 11 Déc. 1711.
- 6°.—R. P. J. Capistran Chevreau, Réc. — Du 11 Déc. 1711 au 21. Sbr. 1712. — (N° 3, plus haut.)
- 7°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 21 oct. 1712 au 31 août 1716. — (V. N° 1, plus haut.)
- 8°.—R. P. Antoine Delano, (non Dulnot) Réc. — Du 28 janvier au 20 avril 1717.
- 9°.—R. P. Luc, Réc. — Du 31 août 1717 au 5 mai 1719.
- Note. Ce doit être le P. Réc. Luc Hendrix, (non Hendric) de la Liste des Ptes. — La Liste le dit parti le 20 Sept. 1738, et cependant on voit ce Religieux fonctionnant à Varenne aussi tard que 1747.
- 10°.—R. P. Antoine Delano, Réc. — Du 24 mai au 8 juillet 1719. — (V. N° 8.)
- Note. Point de Missionnaire jusqu'au 6 janv. 1720.
- 11°.—M. François Seré, Ptre. — Du 6 janv. au 11 mai 1720.
- 12°.—R. P. Luc, Réc. — Du 11 mai au 11 août 1720. — (V. N° 9.)
- 13°.—R. P. Cassier Durand, Réc. — Du 11 août au 21 oct. 1720. — (Nom omis à la Liste.)
- 14°.—R. P. Ls. Hyacinthe Dumcsny, (non Rumcny) Réc. — Du 21 oct. au 5 déc. 1720. — Mort à Québec le 25 août 1743, à 47 ans.
- 15°.—R. P. Luc, Réc. — Du 5 déc. 1720 au 27 juillet 1721. (1) — (V. N° 9.)
- 16°.—R. P. Jaconde Drucé, Réc. — Du 1 nov. 1721 au 3 août 1722. (2)
- 17°.—R. P. Pierre Le Poyere (non Lepoyere), Réc. — Du 3 août 1722 au 3 sept. 1723.
- 18°.—R. P. Jaconde Drucé, Réc. — Du 3 sept. 1723 au 3 sept. 1724. (M° 16, ci-dessus.)
- 19°.—R. P. Lucien Verg, Réc. — Du 3 sept. au 18 nov. 1724.

(1). Le P. Luc se dit pour la 1ère fois "Curé de Chambly." Son prédécesseur n'avait pris que la qualité de "faisant les fonctions curiales du Fort de Chambly." — (J. V.)
 (2). Le P. Jaconde se dit "Curé de la Paroisse St. Louis de Chambly." — (J. V.)
 (3). Ce P. se dit "Aumônier pour le Roi au Fort Pontchartrain à Chambly, et faisant les fonctions curiales de la Paroisse de St. Louis du Fort Chambly." — (J. V.)

- 20°.—R. P. Michel Le Vasseur, Réc. — Du 18 nov. 1724 au 4 sept. 1746. (3)
- 21°.—M. Claude Carpentier, Ptre. — Du 5 nov. 1746 au 14 août 1763.
- 22°.—R. P. Félix Bery, Réc. — Du 28 août 1763 au 4 oct. 1769.
- 23°.—M. Médard Petrimoult, Ptre. — Du 13 oct. 1769 au 19 janv. 1777.
- 44°.—M. Jean Pierre Mennard, (non Mennard), Ptre. — Du 1 févr. 1777 au 28 juin 1792. — Mort à Chambly le 28 juin 1792, à 54 ans.
- 25°.—Pierre Picard, Ptre. — (Curé de St. Olivier.) dessert du 28 Juin au 15 Sbr. 1792.
- 26°.—M. Chs. Chauveaux, Ptre. du 16 oct. 1792 au 28 sept. 1794.
- 27°.—M. Jean Jacques Berthoume, Ptre. — Du 4 oct. 1794 au 30 oct. 1796. — Mort à Québec, Hôpital Général le 26 févr. 1807 à 60 ans.
- 28°.—M. J. Bte. Dubois, Ptre. — Du 3 nov. 1796 au 8 janv. 1804. — Mort à Belœil, le 5 février 1805, à environ 55 ans.
- 29°.—M. Jean Bte. Bedard, Ptre. — Du 8 janv. 1804 au 14 oct. 1817.
- 30°.—M. P. M. Mignault, Ptre. Du 18 oct. 1817. Archevêq. (G. Vic. Boston.) Curé actuel. Avril 1850.

NOTICE HISTORIQUE.

La 1ère Eglise Paroissiale de Chambly date de 1739. "L'an 1739" est-il écrit aux Registres de cette Paroisse par le R. P. Michel Le Vasseur, Réc. — le 23 nov., a été bénite l'Eglise de "St. Joseph, en la Seigneurie de Chambly, par Messire Louis Normant, Vic. Gén. du diocèse de Québec et Supr. du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, accompagné de M. Cheze, Ptre. son vicar et du Père Michel Le Vasseur, Ptre. Réc. et Aumônier pour le Roy au Fort Pontchartrain à Chambly et Missionnaire desservant les dits habitants." (Signé) "fr. Michel. P. L."

Cette Eglise fut incendiée le 9 juin 1806. Le feu éclata dans le clocher, vers les 3h. P.M., sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause. Elle fut bientôt remplacée par l'Eglise actuelle, à plus grandes dimensions. C'est un bâtiment en pierre, qui couvre les cendres du "Léonidas Canadien," du "Héros de Châteauguay," l'Hon. Col. Charles Michel d'Armbury de Salaberry, C. B., décédé à Chambly le 26 fév. 1829, à 51 ans.

Le presbytère de Chambly est une vieille construction en maçonnerie dont on n'a pas encore pu me fournir la date de construction. Il y a à Chambly un Collège, incorporé par acte du Parlement Provincial du Bas-Canada en 1836. C'est un vaste bâtiment en pierre, à 3 étages, de 105 pieds de longueur et de 50 de largeur, entouré de jardins etc. Le manque de moyens pécuniaires a empêché de compléter ce bel édifice, auquel on a eu, dès l'origine de sa construction, l'intention d'ajouter une aile de 43 pieds.

La 1ère pierre de ce Collège fut posée le 13 Juin 1825, et il fut ouvert aux classes le 2 Fév. 1826. Sur le frontispice de la bâtisse on a mis l'Inscription suivante :

Flumina sępę vides Parvis i fontibus orta.

"Puissent ces vers avoir leur entier accomplissement à l'égard du Collège de Chambly!" écrit M. Mignault, le généreux Fondateur de cet utile établissement, fruit de voiles, de soins, de privations et d'industries sans nombre et inappréciables de la part d'un ami de l'éducation et de son pays aussi sincère et éclairé que malheureusement peu avantagé du côté de la

fortune. Les générations à venir béauront le nom de ce bon curé à la vue de ce grand monument de son amour pour elles, et la reconnaissance perpétuera sa mémoire dans leurs cœurs : elles le proclameront à juste titre leur Bienfaiteur!

Les Clercs de St. Viateur ont pris la direction de cette institution depuis l'automne de 1849.

L'Eglise, le Presbytère et le Collège de Chambly sont environnés d'un assez gros Village et élevés sur les bords du riant "Bassin de Chambly" charmante expansion de la Rivière de ce nom (olim Richelieu), à forme à peu-près ovale, et dont l'œil peut embrasser tout le contour sans fatigue et se reposer avec délices sur les bois, les montagnes, les clochers, les habitations et le vieux fort qui l'encerclent, comme aussi sur ses rapides et sur ses îles. Rien de plus pittoresque que ce Bassin, de plus riche et de plus varié en scènes naturelles: le cœur s'épand à la vue de ce doux panorama et l'on sourit.... on ne s'habit point comme devant le grandiose. C'est le Dieu bon, plus que le Dieu magnifique qu'on bénit ici dans son œuvre, et le cœur a plus de part que l'esprit aux hommages qu'on rend à sa grandeur infinie.

ANCIENS SOUVENIRS.

Si l'on s'arrêtait aux Registres de la Paroisse de St. Joseph de Chambly, on serait induit à croire que le Prêtre catholique n'y porta les soins précieux de son ministère que vers 1706, tandis que l'histoire nous apprend que plus de 40 ans auparavant, la parole de Dieu avait été prêchée dans ce lieu même par les RR. PP. Jésuites, qui y eurent des Français pour leurs premières ouailles. — Voici le fait.

Louis XIV résolu de châtier enfin les Iroquois d'une manière efficace et de les contraindre une bonne fois à la paix et à ne plus troubler sa colonie du Canada par leurs incursions journalières, envoya en 1665, à Québec, le Rég. de Carignan-Salières, avec ordre au Gouverneur Daniel Remy De Courcelle, qui venait en même temps au pays, et au Marquis de Tracy qui y passait comme vice-roi, d'aller porter la guerre dans les cantons Iroquois.

Avant d'entrer en campagne, M. De Tracy crut devoir bâtir plusieurs Forts en bois sur la Rivière Richelieu et même au delà, pour échelonner ses troupes avec quelque sécurité sur cette route principale de communication (et la plus usitée) entre la colonie et les cantons Iroquois.

Le ler de ces Forts fut construit à l'embouchure de la Riv. Richelieu (ou des Iroquois), et prit le nom de Richelieu: le 2e fut bâti au bassin de Chambly et prit le nom de Fort Pontchartrain; nous y reviendrons: le 3e Fort fut construit à Ste. Thérèse dont il prit le nom, et le 4e fut élevé dans une île du Lac Champlain et nommé Fort Ste. Anne.

Le 2d Fort que nous venons d'indiquer, bâti en 1665 par les ordres de M. De Tracy, le fut au pied du "Sault de Richelieu." Le capitaine De Chambly partit des Trois-Rivières, le 10 août, avec les troupes destinées à la construction de ce Fort, qui fut nommé par l'autorité civile "Fort Pontchartrain." Ce nom ne fut point fortune et fut restreint aux dépêches des gouverneurs et des ministres du roi, tandis que celui de "Fort St. Louis" lui fut simultanément, mais plus généralement donné: c'était celui du vocable de la chapelle élevée en même temps dans son enceinte et que les missionnaires adoptèrent dans leurs actes. Néanmoins ce second nom de St. Louis s'éleva aussi bientôt, pour faire place chez le peuple à celui de "Chambly" dès au moins

1666, comme l'attestent des manuscrits de cette date.

Le R. P. Pierre Jos. Marie Chaumonot, Jés. nommé aumônier de l'armée de M. De Tracy, avait suivi à Sorel les soldats qui y allaient, en juillet 1665, construire le Fort de Richelieu. Son zèle, autant que son devoir, le porta à visiter ceux qui, en août suivant, allèrent élever celui de Chambly: il demeura même avec ces derniers à peu près tout le temps de sa construction, puis qu'un Journal contemporain (M.S.) nous dit:

"1665 oct. 3. — Le P. Chaumonot retourne du Fort de St. Louis, basti au pied du R. P. de la Riv. de Richelieu."

On peut donc dire que la Paroisse de St. Joseph de Chambly date de 1665, que son premier patron fut St. Louis, que son premier temple fut une modeste chapelle en bois, son premier desservant le vénérable P. Chaumonot: on pourrait même ajouter, sans trop courir risque de se tromper, que les SS. Mystères y furent célébrés en août pour la première fois.

Le P. Chaumonot en revenait, comme on a vu, le 3 Oct. 1665 — et était remplacé par le P. François Duperon, Jésuite, qui, comme son prédécesseur, étendait son ministère aux trois Forts de Richelieu, St. Louis et Ste. Thérèse.

Le P. Duperon était au Fort St. Louis (ou Chambly) le 10 Nov. 1665, lorsqu'il y mourut et fut apporté à Québec pour y être enterré. Un manuscrit du temps parle ainsi de cet événement: —

"1665 Nov. 15. — Un bastiment arrive de Richelieu, qui nous apporte le corps du Père François Du Peron, (Duperon) mort le 10 au Fort St. Louis, le 13e de sa maladie; Monsr. De Chambly, gouverneur de la place, memant de qu'il est mort en bon Religieux, en la manière qu'il avoit vécu: — 5 soldats des le soir ont apporté le corps dans un coffre de planche, que Monsr. Sorel, gouverneur de Richelieu, luy a fait faire, après l'avoir esté recevoir au bord de l'eau avec tous ses soldats scubs les armes; nous auons aussi appris qu'il l'a gardé toute la nuit avec des cierges allumez. Nous auons fait mettre le corps dans la congrégation. Comme il estoit mort depuis 7 jours, ou ne l'a point decouvert. Nous sommes assemblez dans la congrégation (le 16), sur les 9 heures et demy du matin, nous en sommes sortis processionnellement; M. Julien Garnier portoit la croix, deux de nos petits escoliers les chandeliers, deux autres l'encensoir et l'eau bénite. Nous auons dit l'office où a assisté Monseigneur De Tracy. Monsr. de Bernières a dit la messe presente corpore. Il a esté enterré dans le caveau de la chapelle, vers le confessionnal qui répond à la rüe; il ne reste plus de place que pour un corps."

Dès le 16 nov. 1665 le P. Chs. Albanel, qui était au Cap de la Magdelaine, reçut injonction du R. P. Le Mercier, son Supr. de monter au Fort St. Louis par la première occasion, pour y aller tenir la place du défunt P. du Peron (Jour. Jés.). — Le 23 nov. le P. Albanel était rendu aux Trois-Rivières "attendant que les glaces fussent assez fortes pour aller à sa mission." (1b) Le 2 déc. il était encore aux Trois-Riv., prenant soin de la cure, "en attendant l'occasion de monter plus haut." (2b) Et, sans pouvoir dire quand il se rendit enfin au Fort St. Louis, on voit par le Journal déjà cité, que le P. Albanel y était au moins le 5 mars 1666, faisant les fonctions curiales." (1b) Il y resta jusqu'au 7 juin 1667, que le Jour. Jés. dit: —

"1667 Juin 7. — Le P. Albanel retourne des

Fort, où il a passé l'hiver et où il a fort contenté."

Tels ont été les commencemens de la Paroisse de Chambly: un Fort a été son berceau et des Jésuites ses fondateurs. Il n'y a point eu d'interruption dans la desserte, car y il a toujours eu garnison à Chambly et conséquemment aumônier ou missionnaire. Leurs registres, s'ils en ont tenu, nous manquent et je ne saurais fournir les noms de ses prêtres qu'à compter de 1706: on pourrait néanmoins en former la liste (de 1667 à 1706) en consultant les "Notices de M. Noizeux sur les Ptres. qui ont desservi en Canada" durant cette période de 39 années.

Le Fort en bois de 1665 fut remplacé en 1711 par celui en pierre et à quatre bastions que nous voyons encore sur pied. On y ménagea un petit appartement, adossé à la courtine opposée à la Rivière, pour une nouvelle chapelle toujours dédiée à St. Louis: son pourtour est encore visible. L'Arrêt du Roi de France du 3 mars 1722, confirmant le "Règlement fait le 20 sept. 1721 par le Gouvern. De Vaudreuil, Mgr. de St. Valier, Evêq. de Québec et M. Begon, Intendant, pour le District des Paroisses de ce pays," contient l'ordonnance suivant sur cette Paroisse: —

"CHAMBLY. — L'étendue de la Paroisse de St. Louis, établie dans la Chapelle du Fort de Chambly sera de celle de la Seigneurie du dit Chambly, qui est de 3 lieues de front, sur une lieue de profondeur de chaque côté de la Rivière de Chambly, autrement dit de St. Louis et de Richelieu, le dit front à prendre, savoir, une lieue au dessus du dit Fort, et deux lieues au dessous; et vû le petit nombre d'habitans qu'il y a dans cette Seigneurie, qu'ils sont hors d'état de payer des dixmes, étant pauvres et commençant que de s'établir leurs terres, il serait nécessaire pour le bien de la garnison de ce Fort, d'y établir un Aumônier fixe, qui fut tenu d'y résider et de servir par voie de mission les habitans de la dite Seigneurie, même les Fiefs des Sieurs de Longueuil et de Rouville, situés au dessous de la dite Seigneurie, qui ont chacun deux lieues d'étendue, à mesure qu'ils s'établiront, et sous ces conditions assurer au dit Aumônier 500 francs par an pour sa subsistance, jusqu'à ce que la dite Paroisse soit suffisamment établie, pour fournir à la subsistance et entretien d'un Curé."

ETRANGER.

Extraits Religieux.

On lit dans l'Observateur romano du 23 août: —

"Rimini, 16 août. — Le couronnement solennel de l'image prodigieuse de Marie très sainte de la Miséricorde, annoncée par l'Invito sacro de Mgr. Salvatore Leziroli, très digne évêque de Rimini, a eu lieu ici hier, dans l'église Saint-Augustin, par la main de ce prélat et au nom de l'immortel Pie IX. A la messe pontificale, au sermon, à l'imposition de la très belle et très riche couronne d'or offerte par l'Evêque et le clergé de Rimini avec beaucoup d'autres dons magnifiques, assistaient Mgr. Amadio Zangari, évêque de Civita Castellana; le chapitre, le collège des curés, la commission municipale, les autorités civiles et militaires. La foule était immense, et l'église, si vaste cependant, n'a pu la contenir tout entière; une joie inexprimable brillait sur tous les visages; grand nombre d'étrangers étaient accourus à cette solennité extraordinaire.

PEUR ET DOUTE.

LE BERGER.

(Suite.)

Petit-Pierre oublait qu'il fut un capitaliste. Il s'en souvient; et un jour, confiant son troupeau à un camarade, il s'en fut résolument à la ville et entra chez un marchand, lui demandant ce qu'il fallait pour dessiner. Le marchand, étonné, lui donna du papier et des crayons de plusieurs sortes. Petit-Pierre, tout heureux d'avoir accompli cette tâche héroïque et difficile d'acheter tant d'objets étrangers, s'en retourna à ses moutons, et, sans les négliger, consacra au dessin tout le temps que les bergers ordinaires mettent à jouer du pipeau, à sculpter des bâtons et à faire des piéges pour les oiseaux et pour les foinnes.

Sans trop se rendre compte du motif qui guidait ses pas, il conduisait souvent son troupeau à l'endroit où il avait posé pour la jeune femme, mais il fut plusieurs jours sans la revoir. Est-ce que Petit-Pierre était amoureux d'elle? non, dans le sens qu'on attache à ce mot. Un tel amour était par trop impossible, et il fut, même au cœur le plus humble et le plus timide, une lueur d'espérance. Tout simple et tout rustique qu'il fut, Petit-Pierre sentait bien qu'il y avait des abîmes entre lui, pauvre père en haillons, ignorant, inculte, et une femme jeune, belle et riche. A moins

d'être fou, est-ce bien sérieusement qu'on aime une reine? Est-on bien malheureux, à moins d'être poète, de ne pouvoir embrasser les étoiles? Petit-Pierre ne pensait pas à tout cela. La dame, c'est ainsi qu'il se la désignait à lui-même, lui apparaissait blanche et radieuse, un crayon d'or à la main; et il l'adorait avec cette dévotion tendre et fervente des catholiques du moyen-âge pour la Sainte-Vierge; bien qu'il ne s'en rendit pas compte, c'était pour lui la Béatrix, la muse!

Un jour, il entendit sonner sur les cailloux le galop d'un cheval; Fidèle jeta un long aboiement, et, au bout de quelques minutes, il vit la dame emportée par le coursier fougueux qu'elle égingait de coups de cravache pour le remettre dans son chemin; mais l'animal indocile, poussé sans doute par quelque frayeur, n'écoutait ni le mors, ni l'épéon, ni la bride, et, par un soubresaut violent, avant que Petit-Pierre, qui s'élançait de rocher en rocher du haut de la colline, eût eu le temps d'arriver, il se débarrassa de son écuyère dont la tête porta violemment sur le sol. La force du coup la fit évanouir. Petit-Pierre, plus pâle qu'elle encore, alla ramasser dans le creux d'une ornière où la pluie s'était amassée, à la grande frayeur d'une petite grenouille verte qui avait établi sa salle de bains, quelques gouttes d'eau claire qu'il jeta sur le visage décoloré de la dame. A sa grande terreur, il aperçut des filets rouges se mêler aux réseaux blancs de ses tempes, elle était blessée. Petit-Pierre tira de sa poche un pauvre mouchoir à carreaux, et se

mit à étancher le sang qui se faisait jour à travers les boucles de cheveux, aussi pieusement et avec autant de respect que les saintes femmes qui essuyaient les pieds du Christ. Une fois elle reprit connaissance, ouvrit les yeux, et jeta sur Petit-Pierre un vague regard de reconnaissance qui lui pénétra jusqu'à l'âme.

Un bruit de pas se fit entendre, le reste de la cavalcade était à la recherche de la dame; on la releva, on la mit dans la calèche, et tout disparut. Le berger serra précieusement dans son sein le tissu imprégné de ce sang si pur, et le soir fut à la villa demander des nouvelles de la dame. La blessure n'était pas dangereuse. Cette bonne nouvelle calma un peu Petit-Pierre, à qui tout semblait perdu depuis qu'il avait vu emporter la jeune femme inanimée et blanche comme une morte.

La saison était avancée: les habitants du château retournerent à Paris, et Petit-Pierre, bien qu'il n'entrevit que de loin en loin et comme à la dérobée le chapeau de paille et la robe blanche, se sentit immensément seul; quand il était par trop triste, il trait le mouchoir avec lequel il avait étanché la blessure de la dame, et baisait la tache de sang qui couvrait un des carreaux: c'était sa consolation. Il dessinait à force, et avait presque épuisé sa provision de papier; ses progrès avaient été rapides, car il n'avait pas de maître: nul système ne s'interposait entre lui et la nature, il faisait ce qu'il voyait. Ses dessins étaient cependant encore bien rudes, bien barbares, quoique pleins de naïveté et de sen-

timent; il travaillait dans la solitude, sous le regard de Dieu, sans conseil, sans guide, n'ayant que son cœur et sa mélancolie. Quelquefois, la nuit, il revoyait la belle dame, et le porte-crayon d'or à la pointe étincelante entre ses mains, tout s'évanouissait, le crayon devenait rebelle, les formes fuyaient, quoique Petit-Pierre usât presque toute la mie de son pain à effacer les traits manqués.

Cependant, un jour, il avait crayonné une vieille chumme toute moussée, dont la cheminée dardait une spirale de fumée bleuâtre entre les cimes des noyers presqu'entièrement dépourvillés de leurs feuilles; un bûcheron, sa tâche accomplie, se tenait debout sur le seuil, bourrant sa pipe, et dans le fond de la chaumière, entrevu par la porte ouverte, on apercevait vaguement une femme qui poussait du pied une hercelonnette, tout en filant son rouet. C'était le chef-d'œuvre de Petit-Pierre, il était presque content de lui.

Tout-à-coup il aperçut une ombre sur son papier, l'ombre d'un tricorne qui ne pouvait appartenir qu'à M. le curé. En effet, c'était lui; il observait en silence le travail de Petit-Pierre, qui rougit jusqu'à l'oreille des oreilles d'être ainsi surpris en dessin flagrant. Le vénérable ecclésiastique, bien qu'il ne fut pas un de ces prêtres guillerets vantés par Béranger, était cependant un bon, honnête et savant homme. Jeune, il avait vécu dans les villes; il ne manquait pas de goût et possédait quelque teinture des beaux-arts. L'ouvrage de Petit-Pierre lui parut donc ce qu'il était, fort remarquable déjà, et promettant le plus bel

avenir. Le bon prêtre fut touché en lui-même de cette vocation solitaire, de ce génie inconnu qui répandait ses parfums devant Dieu, reproduisant avec amour, dévotion et conscience, quelques fragments de l'œuvre infinie de l'éternel Créateur.

— Mon petit ami, quoique la modestie soit un sentiment louable, il ne faut pas rougir comme cela. C'est peut-être un mouvement d'orgueil secret. Lorsqu'on a fait quelque chose dans la sincérité de son cœur, et avec tout l'effort dont on est capable, on ne doit pas craindre de le montrer. Il n'y a pas de mal à dessiner surtout lorsqu'on ne néglige pas ses autres devoirs. Le temps que vous passez à crayonner, vous le perdriez à ne rien faire, et l'oisiveté est mauvaise dans la solitude. Il y a là dedans, mon cher enfant, un certain mérite: ces arbres sont vrais, ces herbes ont chacune les feuilles qui leur conviennent. Vous avez, on le sent, longtemps contemplé les œuvres du grand Maître pour lequel vous devez vous sentir pénétré d'une admiration bien vive, car, s'il est déjà si difficile de faire une copie imparfaite et grossière, qu'est-ce donc quand il faut créer et tirer tout de rien!

C'est ainsi que le bon curé encourageait Petit-Pierre; et il eut la première confiance de ce talent qui devait aller si haut et si loin. — Travaillez, mon enfant, lui disait-il: vous serez peut-être un autre Giotto. Giotto était, comme vous, un pauvre gardeur de chèvres, et il finit par acquiescer tant de talent, qu'un de ses tableaux, représentant la sainte Mère du divin Sauveur, fut promené pres-

COLLEGE JOLLETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement... Clercs de St. Viator aura lieu le 24 du courant.

1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. £3 0 0

Musique Piano. £3 0 0

Les autres instruments £1 10 0

Dessin. £0 5 0

Abonnement à la bibliothèque. £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bien à collet droit, bottant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, Ptre. Directeur. Rev. A. THIBAUDIER, Ptre. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSEREES DANS LA CIRCULAIRE DU SUPERINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. N. VALADE, ECR. Cet ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. No. 29, rue St. Gabriel. Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MARIAGE.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIAGE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALETATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que la même prix.

J.-BTE. ROLLAND, N. 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont parlant dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIERES DE LA MESSE, VIERGES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez Montréal, E. R. FABRE ET CIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 8.

COLLEGE MASSON.

LA RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir.

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante. L'écriture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, entre les exercices ordinaires de piété tels qu'étudiés dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'annoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Étudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Établissement. Le Chant Gregorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'Instruction des élèves sont confiées à des Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les Élèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Évêque du Diocèse. Les repas des Élèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aussitôt le repas pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par ce mode de choses.

Les Élèves portent l'uniforme bleu aux boutons blancs et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectueux.

Le village de Terrebonne est très connu par sa salubrité et les agréments de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq réchings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les Élèves se mettent au chemin le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels autant que possible.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays feront le reste, s'il est jugé nécessaire. Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laurent.

Les Élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves recevoient. Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'Éducation physique et à la santé des Élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement édifié, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments, etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet ou plus, propre à la manifester tel, sans doute peut-être aucunement au donateur ordinaire du donateur éclairé et bienfaiteur. Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI: — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. CAPELLI. Rue Notre Dame, prés le Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE.

MESSIEURS les Curés trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VÉGÈLENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale feront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livre contient 64 pages. Jos. RIVET.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANTS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. R. STARRECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. L'assuré a droit d'emporter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes.— Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée— et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé— et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émancipées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans recourir ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes sans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ces ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1850.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINIQUEY, PTE. Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos BERIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUEBEC—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANYS DANS BAS-CANADA. Sorci.—R. Harrower, ECR. Malbourne.—Thos. Toit, ECR. St. Andrews.—Frank Fair.—St. Hyacinthe.—Bouclier de Fish. ECR. St. Johns.—Charles Pierce.—Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. So.—Hawkesbury.—Georges-Hamilton. ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou un moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en son comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés qui participent au profit ont aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Peitellence. Cicéron sur l'Amicitie. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

M. P. BOUWIN.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTI de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal. ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division de profits pour l'année 1851. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

DANIS PAUL.

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et de Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. JUGUET LATOUR Notaire, N. 16.

Montreal, 26 oct. 1850. P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, etc. belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et St. Sulpice. Montréal, 9 Nov. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitation, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin.

S'adresser à l'imprimerie des Melanges Religieuses.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, £0 0 7. Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 3 6. Chaque insertion subséquente, £0 0 8. Au-dessous de six lignes, (1re insertion) chaque ligne, £0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, £0 0 1. Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire. L'ou traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MM. E. R. Fabre et Cie, Libraire. Trois-Rivières, Val. Gaillat, curé, N. P. Québec, M. D. Martin, Ptre, V. St. Anne, M. F. Pilote, Ptre, Direct. Rivière du Loup, M. L. Barbeau. St. Athanasie, M. H. Aubertin.

Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOSEPH LAROCQUE, PRÉFET, Rédacteur-en-Chef (Évêché de Montréal).

IMPRIMERIE: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.